



TYPE DE PROGRAMME

ORIGINAL:
DATE:

« Renforcement du Secteur Audiovisuel au Sénégal et dans Certains Pays d'Afrique »

Atelier de Formation des Avocats

organisé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec le Ministère de la Culture et de la Communication

et l'Ordre des avocats du Sénégal

XxxxxSénégal, 13 et 14 Mars 2015

PROGRAMME PROVISOIRE

Préparé par le Bureau international de l'OMPI

13 mars 2015

09 :15 – 10 :00

Mots de de bienvenue :

SE. M. MbanickNdiaye, Ministre de la Culture et de la Communication; Dakar

M.Ameth Bâ, Bâtonnier, Ordre des Avocats du Sénégal, Dakar

Mme Carole Croella, Conseillère Principale, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, (OMPI), Genève

10 :00 – 11.00

Thème 1 : Le Nouveau Paysage Audiovisuel

Le basculement numérique : Quels enjeux technologiques et juridiques pour le Sénégal et l’Afrique de l’Ouest ?

Invité : M. Amadou Top, Directeur Exécutif du Comité Directeur exécutif du Comité national de pilotage de transition de l'analogique vers le numérique (CONTAN), Dakar

Les nouveaux modèles économiques numériques de création et d’exploitation des œuvres audiovisuelles et cinématographiques

M. Rob Aft, Compliance Consulting, Los Angeles

11.- 11.20

Pause-Café

11.20-12.00-

Thème 2 : Le cadre Normatif et éléments de Jurisprudence

- L'importance du cadre normatif pour le secteur audiovisuel

Conférencier : M. Benoît Müller, avocat, Genève

- Le cadre juridique international

Conférencière : Mme Carole Croella, OMPI

12.00-12.30

Comment le droit d’auteur du Sénégal s’applique au secteur de l’audiovisuel

Conférencier : Maitre Corneille Badji, Avocat Dakar

12.30-13.30

Thème 3 : Opportunités pour une collaboration accrue entre professionnels de l’audiovisuel et avocats

Conférenciers : M. Benoît Müller, avocat, Genève

Sall ?) Un producteur Sénégalais (Oumar
Un avocat du Maroc
Maître Bourgoïn René, Abidjan

13.30-15.00 Déjeuner

15.00-15.30 **Thème 4: L'importance de la chaîne des droits :
Documentation et Sécurisation des droits**

Conférencier : M. Rob Aft

15.30-16.00 Pause-Café

16.00-16.45 **Thème 5 négociation collective - Gestion collective des droits
de l'audiovisuel**

- *Modèles de rémunération des auteurs et artistes interprètes*
- *Relation Audiovisuel/Musique*

Panelistes : M. Benoit Muller
M. Balamine Ouattara, Directeur Régional
Afrique, CISAC, Ougadougou
M. Aziz Dieng, Conseiller, Ministère de la
CultureDakar

16.45-17.15 Discussion et fin de la première journée.

14 mars 2015

09.30- 10.30 **Le contrat de Production et de Coproduction audiovisuelle**

Conférencier : M. Raphael Benoist, DIFFA

10.30-11.00 Pause-Café

11.00-11.45 **Le contrat de distribution : La relation Producteur
/Distributeur**

Conférencier : Raphael Benoist, DIFFA

14.30-15.30 **Récupération et la Répartition des Recettes : Cas Pratique**

Conférenciers : M.Raphael Benoist, DIFFA-
M. Rob Aft,

15.30-16.00 Pause-Café

16.00-16.30 **La Défense judiciaire du Droit d'auteur**

M. Balamine Ouattara
Maître Bourgoïn René, Abidjan

16.30-17.00 **Le règlement extrajudiciaire des conflits dans le domaine audiovisuel. Arbitrage et Médiation internationales**

Ms. Carole Croella
M. Rob Aft

17.00-17.30 **Enjeux et solutions pour faciliter le recours des professionnels de l'audiovisuel au conseil des avocats, Recommandations et conclusions**

X, producteur, Dakar

MrAmethBâ

Aziz Dieng

Carole Croella,